

# LA CRÈME DE LA CRÉATION



**ARNAUD MULLER**, a lancé son entreprise, Creative Data, en 2013. À l'époque, tout s'est accéléré lors de sa participation aux « Cafés de la création »...

*interview*

## COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT LES « CAFÉS DE LA CRÉATION » ?

*Mon projet, initié en 2010, n'a pas pu se concrétiser tout de suite. C'est véritablement en 2013 qu'il a pris son envol. J'ai eu vent des « Cafés de la création » par la conseillère de la Chambre de Commerce et d'Industrie que j'avais rencontrée.*

## DANS QUELLE MESURE CE RENDEZ-VOUS A-T-IL ÉTÉ IMPORTANT DANS LE PROCESSUS DE LA CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE ?

*Les « Cafés de la création » ont présenté pour moi un intérêt évident : ils concentrent sur un même lieu et au même moment, un avocat, un banquier, un expert-comptable, un assureur... Tous les partenaires traditionnels d'un créateur d'entreprise en somme. C'est aussi à cette occasion que j'ai rencontré une personne de la Crea (aujourd'hui Métropole Rouen Normandie, NDLR), qui m'a accompagné dans mon projet. Cette rencontre m'a permis*

*d'être le tout premier à intégrer l'incubateur d'entreprise Seine Innopolis par exemple. J'ai rencontré des personnes à l'écoute, à qui j'ai pu exposer mon ambition, même si elle était assez forte dès le départ. Elles étaient prêtes à prendre des risques à mes côtés.*

## LES « CAFÉS DE LA CRÉATION » SONT-ILS POUR AUTANT RÉSERVÉS AUX PROJETS LIÉS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ?

*Pas du tout ! Ils accueillent des typologies de projets différents, qui ont de toute façon un canevas commun lors de leur création. C'est, il me semble, la volonté du Crédit Agricole, qui porte ces rendez-vous réguliers. Lorsque je rencontre des créateurs d'entreprise, je n'hésite jamais à les orienter vers les « Cafés de la création », j'y ai d'ailleurs été invité en début d'année pour apporter mon témoignage.*

≡ « Les Cafés de la création » • jeudi 6 octobre • 8h30 • L'Échiquier • entrée libre • plus d'informations sur [cafesdelacreation.fr](http://cafesdelacreation.fr)



© N. Broquetis

## SUR LA RÉSERVE **IDÉE**. À Rouen, comme partout en France, il est possible de s'inscrire comme réserviste dans la gendarmerie.

Il en a beaucoup été question suite à la vague d'attentats qui s'est abattue ces derniers temps sur la France. Mais concrètement, devenir réserviste dans la

gendarmerie, ça veut dire quoi ? Les réservistes sont des hommes et des femmes qui renforcent les unités de la gendarmerie nationale, en dehors de leur activité pro-

fessionnelle. Par exemple, à la rentrée scolaire du 1<sup>er</sup> septembre dernier, ils étaient 3 000, déployés sur tout le territoire français, à effectuer une mission de surveillance aux abords des établissements scolaires. Pour postuler, il faut : être de nationalité française, être âgé de 17 ans au moins, avoir satisfait aux obligations du service national (ou avoir suivi la Journée d'appel et de préparation à la défense ou la Journée défense et citoyenneté). Évidemment, il faut aussi être en forme. La rémunération est journalière en fonction des missions. **FL**



≡ Rens. auprès du Centre d'information et de recrutement, 10 rue de Crosne • Tél. : 02 32 08 13 30



ÉV  
S  
asso  
la de  
octo  
du s  
les a  
les c  
ress  
d'éd  
d'ac  
aggl  
perm  
femm  
Fabie  
dépa  
Même  
sont  
les m  
mieu  
com  
qui p  
publ  
vitri  
la Lig  
Rende  
22 oc  
sport  
taek  
par de  
partir  
≡ Ce  
prog  
et de  
face